

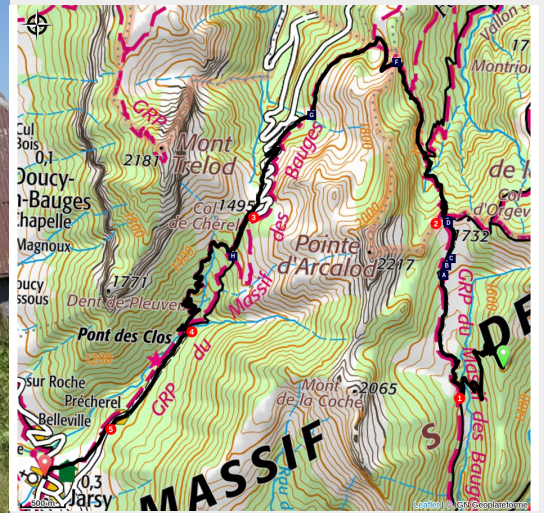
GRP® Le tour de l'Arcalod - Étape 2



Secteur Grand Chambéry - Jarsy



Au col de Chérel



Cette deuxième étape du Tour de l'Arcalod, est constamment dominée par le plus haut sommet du massif des Bauges, qui culmine à 2217 mètres.

L'itinéraire vous fera passer par le Col d'Orgeval, (1743 m) avant de contourner l'Arcalod et de poursuivre une sente qui surplombe d'abord le profond vallon forestier de Saint-Ruph avant de basculer côté Combe-d'Ire, où apparaît au loin le lac d'Annecy. La descente finale vers Jarsy, par le vallon de Chérel, offre de belles vues sur les Bauges-devant et le col du Frêne.

Infos pratiques

Pratique : Itinérance pédestre

Durée : 4 h 25

Longueur : 17.3 km

Dénivelé positif : 715 m

Difficulté : Difficile

Type : Itinérance

Itinéraire

Départ : Chalet Refuge de Coutarse, Jarsy

Arrivée : Jarsy, chef-lieu

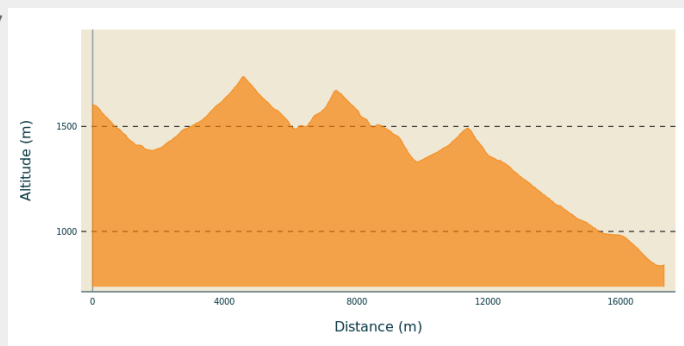
Communes : 1. Jarsy

2. Faverges-Seythenex

3. Giez

4. Doussard

Profil altimétrique



Altitude min 837 m Altitude max 1738 m

Du refuge de Coutarse, redescendre la route forestière jusqu' au totem "Sous Orgeval"

1 - Remonter en direction des chalets d'Orgeval. Les contourner par la gauche et suivre la sente jusqu'au Col d'Orgeval (1743 m).

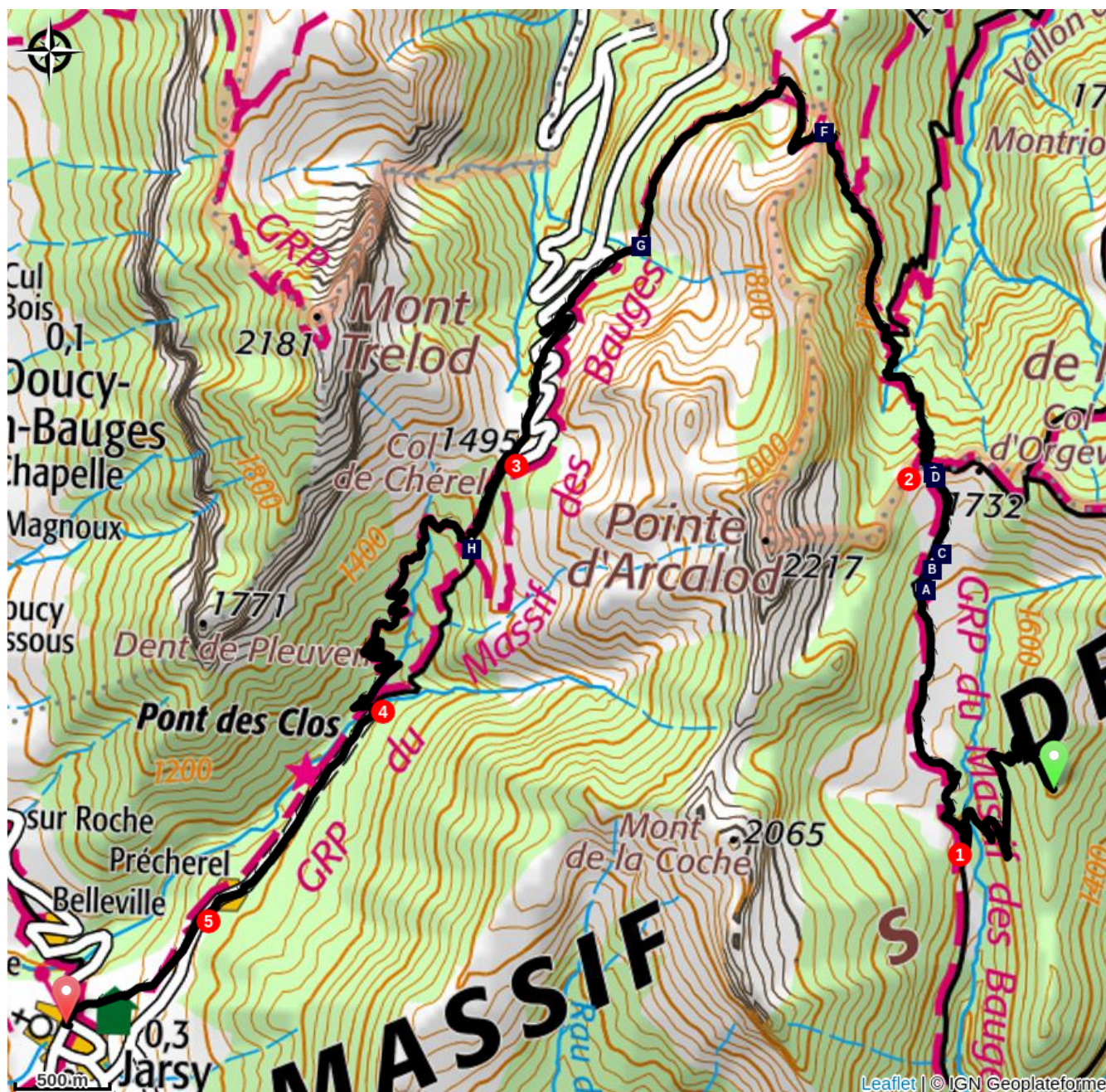
2 - Descendre coté Nord. Passer le Chalet de Bonverdan. Non loin, laisser le sentier qui descend dans le vallon de Saint Ruph pour remonter à gauche, sous le flanc Est de l'Arcalod. (L'ascension de la pointe de l'Arcalod est possible en prenant la sente de Gauche. Itinéraire exposée et réservée aux randonneurs alpins expérimentés)

3 - Atteindre par des lacets raides (attention passage exposé) le Pas de l'Ours (1660 m). Descendre au Sud-Ouest sous la Pointe des Auges, traverser un dédale de gros blocs rocheux et rejoindre plein Nord le replat du Plan de France (ne pas s'engager dans les sentes herbeuses qui montent au sud vers le passage du Petit Couturier). Du Plan de France, descendre Sud-Ouest en bordure de taillis le petit sentier qui, après 1,5 km, rejoint dans une épingle la route forestière de la Combe d'Ire (**4**). La remonter jusqu'au col de Chérel en coupant certains lacets.

5 - Au col, délaissier la large piste et s'engager à droite sur l'ancienne piste qui descend en forêt, parfois raide. Sous les Plans, prendre la route forestière sur la droite jusqu'au Pont de Leyat . Le traverser et gagner le hameau de Précherel.

Puis, par un chemin à droite arriver jusqu'au chef-lieu de Jarsy.

Sur votre chemin...



- Chalets d'Orgeval (A)
- Les vestiges archéologiques d'Orgeval (C)
- Col d'Orgeval (E)
- La combe d'Ire (G)

- Globulaire à Feuilles Cordées (B)
- Point de vue depuis le col d'Orgeval (D)
- Le pas de l'ours (F)
- Sous le col de Chérel (H)

Toutes les infos pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage des Bauges

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

La réglementation de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage des Bauges a été actualisée à l'été 2018.

Sont notamment interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- le camping,
- les feux,
- les véhicules terrestres motorisés et non-motorisés,
- le survol à moins de 300 mètres,
- les appareils sonores et lumineux,
- le dérangement de la faune.

Pour connaître les exceptions et avoir plus d'informations, consulter l'arrêté interdépartemental complet, en cliquant sur 'En savoir plus' ci-dessous.

Interdiction chiens en alpages - Giez

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Mairie de Giez
mairie@giez.fr

Du 01 mai 2023 au 15 octobre 2023 inclus.

Zone non autorisée à l'accès et la circulations des chiens, même tenus en laisse sur les espaces naturels pastoraux, pour préserver la quiétude de la faune sauvage.

Exceptions et informations supplémentaires sur les documents officiels :

- [Arrêté municipal n°08/2023](#)

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Présence potentielle de chien de protection

Période de sensibilité : Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre

Contact : Audrey Stucker, Chargée de mission Agriculture et Pastoralisme pour le Parc, a.stucker@parcdesbauges.com

Présence potentielle de chiens protégeant les troupeaux de chèvres et moutons contre les prédateurs. Restez vigilant en dehors de cette zone, des chiens de protection peuvent aussi être présents.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Zone de Recherche de Coutarse

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

ZR

Coutarse **Tétras lyre - hiver**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre.

Col de Chérel

Le sud du col de Chérel est une zone d'hivernage du Tétras-Lyre.

• Merci d'adopter les attitudes suivantes :

-- Montez en restant sur la piste pastorale tracée,

-- Descendez par le même itinéraire en évitant de descendre par le petit vallon au sud-ouest du col (flèche rouge barrée sur la carte).

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/col_cherel_2018.pdf

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges

info@parcdesbauges.com

04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétras-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige nord-ouest et descendre par le même itinéraire,

- évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.

- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**

- montez en restant sur la crête sur la trace principale,

- redescendez par le même chemin ou à skis par la descente NO de Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,

- soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,

- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges.
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras-lyre.

Participez à sa préservation et adoptez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Massif des Bauges
info@parcdesbauges.com
04-79-54-86-40

Zone de refuge hivernal pour le Tétras lyre.

Chaurionde

Une importante zone d'hivernage du Tétras-Lyre se situe à l'ouest de la pointe de Chaurionde, versants nord et sud.

- **Depuis l'Aulp de Seythenex, merci d'adopter les attitudes suivantes :**

-- contournez la zone par l'est pour rejoindre le sommet par la pente de neige nord-ouest et descendre par le même itinéraire,

-- évitez de prendre la variante par la crête d'Orgeval.

- **Depuis le col d'Orgeval, il n'est pas possible d'éviter la zone d'hivernage, merci donc d'adopter les attitudes suivantes :**

-- montez en restant sur la crête sur la trace principale,

-- redescendez par le même chemin ou à skis par la descente NO de Chaurionde, mais sans couper dans les zones de végétation arbustives (arcosses...), au nord ou au sud,

-- soyez discrets et ne vous attardez pas dans la zone d'hivernage.

- **Depuis le chalet du Drison, il n'est pas possible de contourner la zone d'hivernage (située autour du col du Drison) pour des raisons de sécurité. Merci d'adopter les attitudes suivantes :**

-- limitez au maximum la surface de neige impactée par votre passage : à la montée en suivant la trace principale, à la descente en ayant une trajectoire la plus rectiligne possible et en privilégiant les secteurs déjà tracés,

-- une fois au col, restez sur la crête sur la trace principale,

-- restez au maximum dans les zones ouvertes sans végétation arbustive.

Partout ailleurs conservez l'attitude « Be Part of the Mountain », en évitant particulièrement les lisières et les surfaces moins enneigées, ressources de nourriture pour la faune sauvage.

www.bepartofthemountain.org/fr/

www.parcdesbauges.com/fr/bpm

Télécharger la carte ici : http://www.parcdesbauges.com/images/contenus/pages_seules/RCP/carto_2018/chaurionde_2018.pdf

Sur votre chemin...



Chalets d'Orgeval (A)

Propriété des moines de Tamié dès la fin du XIII^e siècle, l'alpage d'Orgeval couplé avec celui de Coutarse, est l'une des plus importantes propriétés de l'abbaye. En 1738, l'abbaye y possède environ 600 ha de pâturages, bois, rochers et broussailles, deux chalets, une grange, une étable, une chapelle et un jardin. Vendu comme Bien National en 1798, l'alpage d'Orgeval devient jusqu'en 1911 la propriété de notables chambériens avant d'être acquis par des paysans du Châtelard. L'alpage est aujourd'hui pâturé par des troupeaux de génisses et de vaches taries (qui ne produisent plus de lait), et les exploitants sont engagés dans un plan de gestion agroécologique de l'alpage. Par ailleurs, il est important d'adopter les bons comportements au sein des alpages, en évitant la dégradation des exploitations et la confrontation avec les patous. Pour se faire, rester sur les sentiers balisés et respecter les indications transmises par les panneaux.

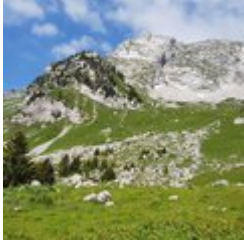
Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Globulaire à Feuilles Cordées (B)

La Globulaire à Feuilles Cordées (*Globularia cordifolia* L.) est une plante sauvage de la famille des Globulariacées et tient son nom en raison de ses fleurs qui sont en forme de coeur. Très répandue dans les massifs montagneux à roche calcaire, elle se localise entre 200 et 2500 mètres d'altitude, et est bien présente dans les Bauges, le Jura et les Alpes de manière globale. Il s'agit cependant d'une espèce protégée dans l'ancienne région Midi-Pyrénées en étant qualifiée « d'espèce déterminante » de l'inventaire ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique). Cette plante se développe sur les sols nus (rocailles, rochers...) et bien exposés au soleil ; elle est donc fréquemment observable à l'échelle des milieux ouverts comme les alpages d'altitude.

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Les vestiges archéologiques d'Orgeval (C)

Les découvertes archéologiques sont précieuses pour comprendre le fonctionnement des sociétés anthropiques passées, et de nombreux sites sont investis par des archéologues et des chercheurs à l'échelle du massif des Bauges. En amont des chalets d'Orgeval, entre les pierriers peu avant le col d'Orgeval, une armature de flèche en silex a été découverte en juin 1999 par Jean-François et Christelle Dubosson. L'objet trouvé caractérise une armature triangulaire à pédoncule et ailerons dégagés, en silex très sombre, se rapportant au Néolithique final, voire au Bronze ancien. Non loin d'ici, à proximité de la maison forestière de Coutarse, un fragment proximal de lame en silex gris, datant certainement du Néolithique, a également été découvert par André Marguet en 2002.

Source : Rey Pierre-Jérôme, « Archéologie du massif des Bauges du Néolithique à l'âge de Bronze », In Les Dossiers du Musée Savoisien, 2015, URL : <http://www.musee-savoisien.fr/7775-revue-n-1.htm>

Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Point de vue depuis le col d'Orgeval (D)

Depuis le col d'Orgeval, à 1740 mètres d'altitude, le point de vue est sublime, permettant entre autres d'observer les massifs environnants. Se distingue notamment au sud la pointe de la Fougère, les sommets du Grand Roc, de l'Armène et du Pécloz. En regardant vers le nord, on distingue nettement la pointe du Vélan, mais également quelques hauts sommets du massif des Bornes, comme le sommet de la Tournette. La Pointe Blanche, point culminant du massif des Bornes à 2438 mètres d'altitude, est pour sa part plus difficilement identifiable si la vue n'est pas pleinement dégagée.

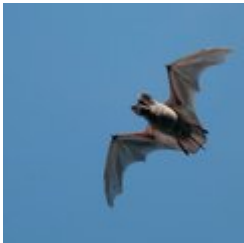
Crédit photo : © A.Mollard / PNRMB



Col d'Orgeval (E)

Le col d'Orgeval et les deux vallons qu'il sépare sont situés dans une bande de terrain marneux, pincée entre les massifs de la Sambuy et de l'Arcalod. Ces terrains riches en argile retiennent l'eau et sont favorables au développement de belles prairies d'alpages. Le plissement des couches sédimentaires trouve ici sa plus belle expression dans la face nord du Mont Pécloz avec ces fameux "rayés" correspondant à de belles strates calcaires verticalisées. Ces couches se prolongent vers le nord, déversées vers l'ouest, pour constituer l'arête de l'Arcalod, plus haut sommet des Bauges. Elles se prolongent vers le sud en dessinant l'Arclusaz, l'un des plus beaux synclinaux perchés du monde, vu de la combe de Savoie.

Crédit photo : © C.Lansigu / PNRMB



Le pas de l'ours (F)

Le Pas de l'Ours domine la Combe d'Ire et le vallon de Saint Ruph, deux grands vallons forestiers froids et humides d'orientation Nord-Sud. Ils sont le royaume de la hêtraie sapinière, où l'épicéa commun, le hêtre et le sapin pectiné dominant.

Dans le haut de ces vallons, l'Etat est propriétaire de deux grandes forêts domaniales.

La forêt domaniale de Saint Ruph (639 ha) présente un intérêt particulier vis-à-vis de la protection contre les risques naturels : crues et érosions torrentielles surtout, avalanches et mouvements de terrain dans une moindre mesure. L'enjeu est la protection de la plaine de Faverges située en contrebas, pour partie assurée par la forêt qui retient les sols, mais également par les ouvrages de génie civil (seuils, barrages) installés dans le lit du torrent de Saint Ruph.

La forêt domaniale de la Combe d'Ire (917 ha) abrite une biodiversité remarquable. Elle est en partie (182 ha) classée en réserve biologique depuis 1998. On y trouve notamment la Barbastelle et le Molosse de Cestoni, deux chauve-souris forestières rares et protégées. Si la Barbastelle se nourrit d'insectes chassés au sein même de la forêt, le molosse de Cestoni - loin d'être le colosse de ces forêts (20 à 30 grammes !) - chasse quant à lui au-dessus de la canopée.

Ces deux forêts sont également situées en site Natura 2000, un réseau européen qui défend une gestion concertée en faveur de la biodiversité.

Crédit photo : © A.DeBroyer



La combe d'Ire (G)

Les vastes forêts fraîches de la Combe d'Ire abritaient autrefois une importante population d'ours qui venaient parfois s'attaquer aux récoltes ou aux troupeaux des villageois des environs. C'est d'ailleurs afin de se protéger des ours que des fosses destinées à piéger le plantigrade ont été aménagées au-dessus des hameaux d'Arnand et Englannaz. Entre 1865 et 1893 ce ne sont pas moins de 15 ours qui furent abattus sur les versant nord du massif qui s'étendent du Trélod à la Sambuy. La femelle tuée en 1893 dans la combe d'Ire était le dernier ours des Bauges mais aussi de toute la Haute-Savoie !

Crédit photo : © J.Daviet / PNRMB



Sous le col de Chérel (H)

Regardez ce mat étrange !

Installé depuis 2006, cet appareil mesure les températures sous le sol (-5 cm), à la surface du sol, à 20 cm et à 2 m au-dessus du sol. Et ce durant toute l'année et tous les 1/4 d'heure ! Les chercheurs peuvent ainsi mesurer l'évolution des températures, de l'enneigement et les comparer d'année en année.

Mais autour de ce site on regarde aussi à quelles dates frênes et épicéas bourgeonnent, fleurissent, développent leurs feuilles, les perdent à l'automne (pour le frêne !).

[Phénoclim](#), est ainsi un programme de science participative qui s'inscrit dans l'[observatoire des saisons](#), qui permet d'étudier l'effet du changement climatique sur les rythmes saisonniers de la flore et de la faune.

Crédit photo : © JF.Lopez / PNRMB